



Académie d'Agriculture de France

Agriculture - Alimentation - Environnement

DISCOURS DE RÉCEPTION DE DE MARION GUILLOU

Jean **Thiault**¹. – Madame la Présidente, chère consoeur, chère amie.

Je n'ai que l'embarras du choix pour l'adresse, puisque vous m'avez fait l'honneur de me demander de vous recevoir au nom de notre Compagnie.

Vous aviez cependant le choix ! Ne serait-ce que l'un de vos prédécesseurs aux fonctions que vous occupez maintenant !

Vous avez retenu une amitié née du croisement de nos activités pendant un certain nombre d'années. J'y suis très sensible. C'est d'ailleurs là un trait dominant de votre caractère, toujours attentive aux autres, privilégiant les aspects humains dans vos décisions.

Nous nous réjouissons que l'Académie ait renoué avec la tradition de la réception des nouveaux membres et que vous ayez pu trouver le temps nécessaire dans un agenda trop chargé !

Vous êtes née à Marseille, sous le signe de la science puisque votre père était médecin et votre mère déjà engagée dans la recherche. Bien naturellement votre père ambitionnait d'avoir une fille médecin. Est-ce pour vous affirmer que vous choisissez Polytechnique ? Mais enfin, il y a pire défi pour un père !

La fibre paternelle n'était peut-être pas tant coupée puisque, dans cet univers mathématique, vous voici attirée par ...la biologie. De plus, peut-être par atavisme maternel, à la faveur d'un stage rue d'Ulm, vous choisissez la recherche neurobiologique. Ce que vous confirmez en utilisant l'obligation militaire faite aux polytechniciens, pour poursuivre vos recherches en neurobiologie, pour lesquelles vous utilisez des techniques de Résonance Magnétique Nucléaire.

A la sortie de l'X, une des voies biologiques offertes, c'est le corps des Ingénieurs du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, c'est-à-dire le Ministère de l'Agriculture. A partir de là, mariée à un polytechnicien engagé au Ministère de la Défense, vos destinées administratives vont se définir en fonction des opportunités offertes à l'un ou à l'autre, alternativement.

Ainsi donc, commencée dans la Manche, votre carrière d'IGREF se poursuit au cabinet du Ministre de l'Agriculture, M. Mehaignerie. Puis vous voici à Nantes auprès de l'Ingénieur Général chargé de la Région. Est-ce le calme de la vie de province ? C'est une époque particulièrement féconde pour vous, puisque vos trois enfants vont naître à Nantes. Mais aussi, reprenant vos travaux de recherche, vous présentez une thèse sur l'utilisation de la RNM pour la détection des alcools et un suivi des fermentations lactiques.

¹ Membre de l'Académie d'Agriculture de France, ancien président de l'Association Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement (PPE-FARRE).

Au hasard des mutations vous revenez à Paris et vous voici Sous Directrice de la Recherche et de la Réglementation à la Direction Générale de l'Alimentation.

Puis, notre actuel Secrétaire Perpétuel, alors Président de l'Inra, vous convainc de rejoindre cet institut. Sauf que, peu de temps après, les mouvements conjugaux vous amènent à solliciter le poste d'attaché agricole à l'Ambassade de France à Londres.

Riche expérience en pleine crise de la « vache folle » !

Mais au moins, elle va vous servir quand, revenue à Paris, vous êtes nommée Directrice Générale de l'Alimentation. Vous y connaîtrez, entre autres, une des « joies » administratives pour ce genre de poste : le changement de Ministres appartenant à des majorités politiques opposées !

Avec l'An 2000, vous quittez cette direction pour revenir à l'Inra, comme Directrice Générale. C'est ainsi que votre candidature comme membre de notre Académie, initiée par notre section, alors que vous étiez encore à la DGAL, va conduire à élire la Directrice Générale et maintenant ... Présidente, de l'Inra !

Tous nos confrères, particulièrement ceux de notre section, se sont réjouis d'accueillir une consoeur déjà riche d'une carrière aussi diversifiée et brillante.

Permettez moi de terminer sur un sentiment plus personnel. L'admiration que nous avons, ma femme et moi, pour la très belle famille que vous formez avec votre mari et vos enfants. Le remarquable équilibre que vous avez trouvé entre deux carrières professionnelles mouvementées et une vie de famille tout aussi réussie.

Mais l'équilibre de l'écosystème familial, n'est-ce pas aussi de la biologie ?

Marion **Guillou**. – Cher Jean Thiault, c'est un honneur d'être accueillie par vous au sein de l'Académie. Homme de terrain, homme de science, homme d'engagement, vous avez su combiner l'enthousiasme du jeune agronome en Afrique du Nord, l'obstination du chercheur en matière de protection des plantes, le charisme du responsable de service phytosanitaire rapidement reconnu au niveau international, la sagesse du cultivateur attentif à ses amandiers en Provence. Vous illustrez bien l'ouverture et la richesse de cette assemblée.

Cher Président,

Chers Académiciens, c'est un défi de retrouver ici pour de nouveaux débats, des compétences de toutes origines, Guy Paillotin, guetteur et bretteur infatigable et stimulant qui me fit venir à l'INRA en 1990, Georges Dutruc-Rosset, stratège et homme d'action, qui m'embarqua dans l'aventure de la direction générale de l'alimentation, Bertrand Hervieu, penseur engagé, qui m'accueillit à nouveau à l'INRA en 2000, et tant d'autres personnalités marquantes. Permettez moi de citer à ce propos René Char pour évoquer nos questions, nos espoirs, nos projets, nos actions : « *le fruit est aveugle – c'est l'arbre qui voit* ».

Chers confrères, c'est une nécessité d'aborder au sein de cette académie des sujets difficiles, des sujets sur lesquels il nous faut reconstruire les modalités même du débat, à propos desquels des oppositions profondes et des engagements radicaux, des camps retranchés se dessinent, et pour lesquels la rigueur de la « méthode » s'impose.

Dans son livre passionnant sur « l'histoire des peurs alimentaires », Madeleine Ferrières relate l'épisode du « pain à la reine ». Comment au 17^{ème} siècle, scientifiques et profanes sont-ils consultés sur l'usage de la levure de bière en boulangerie ? Les docteurs se prononcent contre l'usage de la levure le 24 mars 1668 du fait des risques potentiels pour la santé, des assises mixtes évoquent en

janvier 1669 une recommandation de « laisser fabriquer, le consommateur choisira », le débat continue et en mars 1670 le Parlement rend un avis favorable à l'autorisation de cette innovation.

Science, débats et décisions étaient déjà en scène, dans un contexte d'incertitude et donc de controverse. Sans revenir sur des expériences personnelles successives, je vais aujourd'hui revenir sur l'exemple des plantes génétiquement modifiées, tel que je le vis en tant que responsable de l'INRA.

Un contexte en mosaïques

Les PGM sont porteuses d'une innovation technique : la transgénèse, utilisée dans des objets : des variétés végétales, obtenues par des acteurs industriels, et cultivées dans des contextes agricoles très différenciés.

Elles s'inscrivent dans des contextes sociaux, économiques, juridiques et scientifiques divers.

1. Une perception sociale majoritairement négative en Europe

La « méfiance » caractérise sans doute la perception des français vis-à-vis des PGM, méfiance puisque, lorsqu'ils sont interrogés, « 89 % des français sont opposés à la présence d'OGM dans leur alimentation, 79 % pensent que les OGM devraient être purement et simplement interdits » (Ruffieux, 2005), et que l'enquête annuelle de l'IRSN en 2004 met en évidence que seuls 12 % des sondés estiment qu'on leur dit la vérité sur les dangers liés aux OGM. En Europe, il existe des différences perceptibles entre l'Espagne où des cultures de maïs OGM sont implantées, l'Allemagne ou le Royaume Uni, où l'hostilité ou l'indifférence dominant.

Dans d'autres zones du monde, les cultures s'étendent chaque année. D'après Clive James (2004), 17 pays ont adopté les plantes GM, qui occupent en 2004, 81 millions d'hectares, soit 20 % de plus qu'en 2003 (Etats-Unis, Argentine, Canada, Brésil, Chine, ...). Un article récent paru dans la revue Science (Huang and all – avril 2005) évalue la productivité et les effets relatifs sur l'utilisation des produits phytosanitaires, de la culture de riz sur 123 parcelles plantées en riz GM et 224 plantées avec du riz non GM. Les conclusions mettent en évidence des rendements de 6 à 9 % supérieurs, et une réduction d'utilisation des produits phytosanitaires de 80 %.

Une étude américaine portant sur les effets de cultures génétiquement modifiées entre 1996 et 2002 différencie la diminution des traitements pour les OGM-BT, et les résultats mitigés obtenus de ce point de vue pour les OGM résistants aux herbicides. Enfin, des usages de PGM sont explorés à visée de production de protéines thérapeutiques (PNAS – mai 2005).

Cet état des lieux fait état de la progression des usages des PGM dans le monde, pour l'instant porteurs d'évènements de transformation peu nombreux, et qui s'intéressent avant tout à des résistances à des herbicides ou à des parasites. Mais la technique, elle-même, permettrait d'envisager des applications extrêmement diverses, nutritionnelles, environnementales ou thérapeutiques.

La situation européenne reste singulière car l'opposition des citoyens et consommateurs a conduit à organiser une traçabilité complète des OGM et de fait à créer des territoires « sans OGM ». Une réglementation assez complexe et complète a accompagné les exigences du public, dont le principe de base est l'autorisation après évaluation au cas par cas. Les entreprises peinent à développer leurs travaux.

Enfin, une composante importante et non stabilisée du droit concerné est relative à la propriété intellectuelle puisque les brevets accordés sur les séquences des gènes ont posé la question de la

limite entre invention et découverte, de l'appropriation de patrimoines génétiques, depuis peu, du frein potentiel à la circulation de connaissance, et à la création d'innovation ainsi générée.

Ces quelques éléments le rappellent : le contexte socio-économique dans lequel s'inscrivent les OGM est particulier. S'agit-il d'un « milieu associé » comme l'affirme R Larrère (Janv. 2005, INRA Sciences Sociales), ou d'un milieu en mouvement et encore mal adapté à cette innovation radicale ?

Du point de vue scientifique, les PGM s'inscrivent dans les possibilités ouvertes par la biologie à haut débit et si, partout dans le monde, la « biologie des systèmes », la génomique, les approches en « ique » se développent, il est intéressant de noter que le contexte social n'a pas été sans influence sur les sujets de recherche travaillés. Ainsi, Bonneuil (2004) a comparé les publications scientifiques sur la biosécurité des PGM entre Europe et Etats-Unis. Pour certains (Europe), les flux de gènes, la sécurité alimentaire, la biodiversité, les méthodes de détection ont fait l'objet de publications et d'avancées significatives. Pour d'autres (Etats-Unis), depuis l'affaire des papillons « monarque » en 1999, l'entomologie agricole est privilégiée.

2. Quel rôle pour un institut public de recherche dans ce contexte de controverse ?

Les missions de l'INRA incluent la production de connaissances, l'appui à l'expertise, et la contribution à l'innovation au service de l'agriculture dans un contexte de développement durable. L'institut doit nécessairement assumer ses missions et le thème des PGM mobilise les trois volets de ses modes d'intervention : production de connaissances dans des disciplines diverses et à mobiliser de manière consciente, appui à l'expertise publique pour laquelle s'exprime une demande croissante et qui nécessite que l'INRA « reste compétent », et contribution à l'innovation, qui ne peut pas être négligée. En effet certains objets ne seront jamais développés par des acteurs privés ou nécessitent au minimum une contribution majeure de la recherche publique (avis du COMEPR – 2004). Sur un sujet aussi débattu, une politique explicite de l'établissement est attendue pour qu'il remplisse ses missions, affirme des choix et mobilise des moyens. Elle ne peut se penser de manière autonome mais nécessite réflexion, débat ouvert puis prise de position.

A mon avis, le principe de précaution exige ici que la recherche publique reste compétente, à travers une compétence scientifique maintenue, diversifiée et non appropriée.

Au delà de cette exigence, l'INRA doit approfondir et rendre intelligibles ses objectifs prioritaires, les modalités selon lesquelles il travaille, et les moyens qu'il assure pour mettre en œuvre la précaution.

Parmi ses objectifs d'institut de recherche, l'affirmation d'une volonté de **rester dans la course scientifique** nécessite, vu les moyens importants mobilisés à travers le monde sur les différentes disciplines scientifiques concernées, de travailler avec d'autres. Au niveau européen, nous devons contribuer à convaincre la Commission, le Conseil et le Parlement de ne pas abandonner ces secteurs de recherche, aux autres zones du monde. Au niveau national, dans le respect des métiers et objectifs de chacun, compétences publiques et privées peuvent s'épauler. Cela suppose l'établissement de règles claires de coopération.

Un établissement public de recherche agronomique doit veiller à ne pas oublier que différentes approches scientifiques doivent être encouragées : biologie moléculaire, agro-écologie, économie, sociologie,... C'est en ce sens que la direction générale de l'INRA a souhaité solliciter l'avis du conseil scientifique. La prise de conscience soulignée par O. Godard (INRA Sciences Sociales, janvier 2005) de la non-neutralité du développement scientifique conduit à débattre puis exprimer ces choix scientifiques.

Au-delà de cette exigence d'ouverture disciplinaire réfléchie, les conditions de mise en œuvre du partenariat comme de la **diffusion des résultats** méritent une attention particulière. C'est le sens des clauses explicitées dans la très récente convention Génoplante 2010.

Il s'agit en effet d'assurer la circulation des connaissances de la manière la plus efficace possible. Nous devons veiller à l'accès privilégié aux résultats et brevets pour les agricultures pauvres et à notre responsabilité, là aussi, vis-à-vis de la diffusion et de l'exploitation des acquis pour éviter l'accentuation de déséquilibres Nord/Sud.

La pratique de l'**expertise** est encouragée mais elle doit s'organiser dans des conditions irréprochables de transparence, d'absence de conflits d'intérêt, de compétence et de mobilisation pluridisciplinaire, notamment.

Enfin, dans le domaine des **essais en champs**, très contestés, mais pour lesquels l'INRA est convaincu qu'il faut garder la possibilité d'en faire lorsqu'ils sont nécessaires, pour répondre à certaines questions agronomiques, une rigueur particulière doit être appliquée.

Je pourrais continuer à explorer avec vous les questions posées par la pratique de l'expertise, par la conviction que nous avons qu'il faut préciser en toute rigueur les éléments qui nécessitent une expérimentation en champs, et les rendre alors possibles en toute transparence.

Mais je vous laisserais. Aussi je me contenterai de conclure ce « tour de plaine » en affirmant deux convictions :

- à travers les OGM, ce sont toutes les questions de l'innovation en agriculture que nous parcourons,
- nous avons le devoir de rester, chacun à notre place, compétents.

L'Académie d'Agriculture, et elle l'a déjà montré, a un rôle à jouer dans ce débat, et c'est pour cela que je me permets de vous redire ma fertilité et mon plaisir d'avoir été admise dans cette stimulante assemblée.